



LES PILOTÉS

FRUCTI FLEXIBLE 100

BÉNÉFICIEZ D'UNE GESTION FLEXIBLE ET RÉACTIVE
EN CONFIAANT VOTRE ÉPARGNE À NOS EXPERTS

Pour en savoir plus, prenez rendez-vous avec un conseiller Banque Populaire.

BANQUE POPULAIRE 

la réussite est en vous

FRUCTI FLEXIBLE 100

Fructi Flexible 100 est un fonds nourricier du fonds maître **Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund (Part M/A)**. Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre fonds qui prend alors la qualification de fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- ✓ UNE SOLUTION D'ÉPARGNE POUVANT INVESTIR SUR UN LARGE ÉVENTAIL DE MARCHÉS FINANCIERS INTERNATIONAUX
- ✓ UNE GESTION FLEXIBLE ET RÉACTIVE QUI VISE À S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS FINANCIERS
- ✓ UNE GESTION CONFÉE À DES EXPERTS À L'ÉCOUTE DES MARCHÉS

OPTEZ POUR
LES AVANTAGES
D'UN PLACEMENT
LARGE ET
DIVERSIFIÉ

Avec **Fructi Flexible 100**, vous investissez votre épargne sur un large éventail de marchés financiers internationaux et bénéficiez ainsi d'un placement très diversifié. Vous vous exposez via son fonds maître à toutes les classes d'actifs (actions, obligations, monétaires, devises et, à titre accessoire, aux matières premières) et à toutes les zones géographiques (Europe, États-Unis, Asie, pays émergents etc.). L'équipe de gestion analyse ainsi l'ensemble des sources potentielles de performance offertes par les marchés financiers sur les différentes zones géographiques.

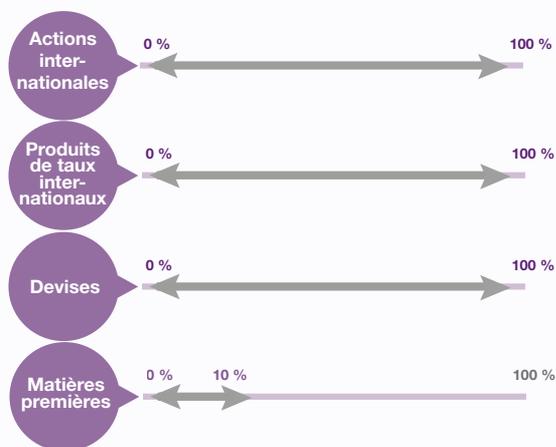
ACCÉDEZ À UNE
GESTION FLEXIBLE
ET RÉACTIVE

Fructi Flexible 100 est un fonds véritablement flexible disposant de marges de manœuvre significatives pour investir sur une multitude de classes d'actifs et de zones géographiques en fonction des anticipations économiques et financières de l'équipe de gestion.

Concrètement, dans un contexte jugé favorable aux actions, l'investissement actions pourra être porté jusqu'à un maximum de 100 % de l'actif net du fonds. A contrario, l'investissement actions pourra descendre jusqu'à un minimum de 0 %. Cette allocation stratégique est ensuite affinée à travers l'investissement en devises, par exemple.

« Avec **Fructi Flexible 100**, vous investissez dans un fonds dont la flexibilité vise à s'adapter de manière réactive aux différentes configurations de marché. »

Stéphanie Bigou,
gérante de Fructi Flexible 100



CONFIEZ LA
GESTION DE VOTRE
INVESTISSEMENT
À DES EXPERTS À
L'ÉCOUTE DES
MARCHÉS

Avec **Fructi Flexible 100**, vous laissez la main à nos experts pour gérer votre épargne sans vous soucier de la répartition de votre investissement entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations etc.). C'est en effet l'équipe de gestion qui va déterminer l'allocation qu'elle juge la mieux adaptée, à la fois dans les périodes de retournement de marché mais également lors de périodes de reprise.

Sur la base de ses convictions, et à l'aide d'outils d'analyse des risques, l'équipe de gestion redéfinit régulièrement le taux d'exposition aux différentes classes d'actifs et zones géographiques. Pour cela, elle tient compte des tendances financières et macroéconomiques identifiées sur le moyen-long terme, mais aussi des opportunités de court terme détectées sur les marchés. Vous bénéficiez ainsi des compétences variées et complémentaires d'une équipe de gestion expérimentée et de sa capacité à prendre des décisions rapidement.

⚠ Point d'attention **Fructi Flexible 100** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il

2 QUESTIONS À LA GÉRANTE DE FRUCTI FLEXIBLE 100



Stéphanie Bigou

Quel est l'intérêt d'une gestion flexible ?

« Avec la gestion flexible, nous réalisons pour nos clients une allocation entre différentes classes d'actifs en tenant compte de l'environnement économique et des marchés. Grâce à ce type de gestion, le client n'a plus à se soucier de la répartition de son investissement sur les marchés financiers : nous nous en chargeons pour lui ! Nous disposons de larges marges de manœuvre pour ajuster notre allocation de façon dynamique et réactive aux moments que nous jugeons les plus opportuns. La souplesse est un atout majeur de cette gestion, nous permettant de faire varier l'allocation d'actifs en fonction de nos convictions. »

Comment faites-vous vos choix d'allocation entre les différentes classes d'actifs ?

« En privilégiant la diversification sur plusieurs marchés financiers, notre objectif consiste à aller chercher de la performance là où elle se trouve et au bon moment.

Mais si le raisonnement est simple, la pratique l'est nettement moins ! Nous devons nous intéresser dans le détail aux marchés financiers mondiaux et analyser toutes les données économiques.

Ainsi, sur la base de nos anticipations et de nos outils de pilotage et de suivi des marchés sous-jacents, nous réalisons les choix d'investissements qui nous semblent les plus pertinents. »

✚ OBJECTIF DE GESTION

Fructi Flexible 100 a un objectif de gestion identique à celui de son maître, le compartiment **Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund** de la SICAV de droit luxembourgeois Ostrum AM Funds (Part M/A). Sa performance est celle du maître, diminuée des frais de gestion propres au nourricier, soit de surperformer de plus de 4,20 % l'Eonia quotidien capitalisé sur sa période minimale d'investissement recommandée de 5 ans.

« L'objectif du compartiment maître est d'obtenir une performance annuelle supérieure de 6 % nette pour les parts I et de 5,2 % nette pour les parts R à l'indice de référence l'Eonia (Euro Overnight Index Average) capitalisé, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans. »

✚ PROFIL DE RISQUE

Fructi Flexible 100 n'est pas garanti : il existe un **risque de perte en capital**. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de taux d'intérêt, risque de change, risque marchés émergents, risque de crédit, risque de contreparties, risque lié aux matières premières, risque lié aux lois et/ou aux régimes fiscaux, risque d'investissement dans des titres notés en dessous d'« Investment Grade » ou Titres non notés, risque d'investissement dans des instruments dérivés, risque de Levier: Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande ou sur le site internet www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 traduit la stratégie de gestion flexible qui permet une exposition de 0 à 100 % aux marchés internationaux des actions et une sensibilité allant de 0 à 12 pour le marché des obligations internationales. Le risque lié aux techniques de gestion (instruments financiers à terme) n'est pas pris en compte dans l'indicateur.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur simple demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr.

ÉLIGIBILITÉ

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

+ EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International									
Gestionnaire financier par délégation	Seeyond									
Nature juridique	FCP de droit français de type FIA									
Nourricier	Oui, du FCP maître Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund (Part M/A)									
Durée de placement recommandée	5 ans	Devise de référence	Euro							
Indice de référence	L'indicateur de référence du FCP est identique à celui de son fonds maître Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund : « L'indicateur de référence est l'indice Eonia capitalisé, principale référence du marché monétaire de la zone euro ; il est calculé sur la base de l'évolution du taux Eonia, moyenne des taux interbancaires, au jour le jour, transmis à la Banque centrale européenne par les Banques de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Il est calculé par la BCE sur une base « nombre de jours exact/360 jours » et publié par la Fédération bancaire européenne. Il est disponible sur www.euribor.org .									
Date de création	8 avril 2011									
Code ISIN – Part C De Capitalisation	FR0011005461									
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation									
Service de versements programmés Hisséo	Oui									
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	3 % acquis au réseau distributeur, non acquis au fonds	Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,55 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (juin 2017) : 1,80 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent, notamment, les frais de gestion et les commissions de mouvement).		dont rétrocession au réseau distributeur : 1,122 % TTC de l'actif net							
Frais indirects ⁽¹⁾⁽²⁾ maximum	0,25 % TTC de l'actif net									
Commission de surperformance	20 % de la surperformance du FIA par rapport à l'indicateur de référence, Eonia capitalisé, au-delà de 6% l'an, soit 0,00 % pour l'exercice précédent									
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part									
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part	Valeur liquidative d'origine	1 000 €							
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne	Heure de centralisation	11h30							
Échelle de risque et de rendement ⁽³⁾	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7				

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – ⁽²⁾ Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. – ⁽³⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016 et actualisé en octobre 2018.

Fructi Flexible 100 est un FIA dont la société de gestion est Natixis Investment Managers International et agréé par l'AMF le 01/03/2011.

Seeyond – Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 17000034 – Société anonyme au capital de 4 963 183 euros – RCS Paris 525 192 720 – Siège social : 59 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social: 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.